



Le canard du fleuve



BULLETIN PÉRIODIQUE D'INFORMATION

www.emeraudedesrives-phase1.ca

Vol. 10 -

No. 2

février 2022

Le mois de février est arrivé avec l'espérance du printemps, des journées plus longues, du déconfinement et, éventuellement, de la chaleur. Voici quelques consignes et informations pour le mieux vivre ensemble en ce début d'année.

Remerciements pour services rendus

M. Paul O'Connor (810), à la fin de l'année 2021, a peinturé la salle des vélos du garage A qui avait un grand besoin de rafraîchissement. Le plancher et les mûrs ont été repeints. Merci Paul.

M. Camille Gianetto (102) et M. Yvon Côté (603) continuent à faire le ménage dans différents espaces communs de l'édifice afin de faire un inventaire de nos équipements et de nos ressources. Merci à vous deux.

Mme Louise Lépine (909) et Mme Lucille Thouin (1110) ont enlevé les décorations de Noël et ont remis en place les décorations saisonnières dans le hall d'entrée. Merci de rendre notre accueil chaleureux.

Mme Louise Noël de Tilly (1107) et Mme Reine Desmarais (603) continuent à faire le ménage dans les dossiers de l'administration afin de créer de l'espace dans les filières.

Remplacement des chauffe-eau

Quelques vingt-cinq copropriétaires ont été avisés, à la fin de janvier, qu'ils doivent changer leur chauffe-eau durant l'année 2022 puisque cet appareil a été installé en 2012 dans leur résidence.

Copie de la police d'assurance habitation (Rappel)

Lorsque vous renouvelez votre assurance habitation, vous devez remettre une copie de ce document à l'administration. Merci de votre collaboration.

Inspection de la dalle de béton du garage A

La firme Tri-Tech a complété l'inspection de la dalle de béton du garage A dans le cadre de l'inspection obligatoire à tous les cinq ans. Pour les copropriétaires qui n'ont pu sortir leur voiture du garage A, la firme reviendra au printemps.

Portes de garage des deux stationnements.

Un certain nombre de copropriétaires ont pris l'habitude d'ouvrir la porte du garage à partir de leur lieu de stationnement, ce qui a pour conséquence de fermer la porte prématurément risquant alors de briser le toit de la voiture. Quelques incidents de ce genre sont arrivés dernièrement et causés des dégâts.

Il est fort recommandé d'attendre d'être près de la porte de sortie avant d'actionner votre manette. Mieux vaut sortir en sécurité que d'avoir un toit cabosser. Merci.

Organisateurs (trices) d'activité recherchés (es)

Il arrive parfois que des copropriétaires suggèrent à l'administration d'organiser des activités susceptibles d'intéresser un certain nombre de personnes. D'ailleurs, des jeux extérieurs s'organisent durant l'été et le billard fonctionne bien durant les saisons froides. Cependant, si des personnes croient qu'elles pourraient organiser des activités, (comme les jeux de carte, les jeux de hasard, etc...) dans les espaces communs que nous avons, elles sont invitées à se manifester en contactant l'administration.

Déconfinement

Il faut se rappeler que nous sommes encore en période de pandémie et que les mesures de protection sont encore en vigueur. Dans les espaces communs le port du masque est important et il faut se rappeler que nos ascenseurs ne sont pas très grands en évitant de les surcharger. Merci.